



Gorges, le 11 Décembre 2017

**Direction Départementale des Territoires
et de la Mer**
Service eau et environnement
Unité Agriculture et Assainissement
10 boulevard Gaston Serpette
BP 53606
44036 NANTES CEDEX 1

Objet : Dossier de demande d'autorisation environnementale : extension de la station d'épuration de la Batardière

Ns Réf : CC/DR-17-17 – Affaire suivie par M ROUSSEAU

A l'attention de Monsieur NOËL

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint cinq exemplaires du dossier de demande d'autorisation environnementale relatif à l'extension de la station d'épuration de la Batardière.

Ce projet d'extension consiste à porter la capacité de cet équipement à 21 500 EH, ce qui permettra d'absorber la charge hydraulique et de pollution supplémentaire qui sera générée par l'implantation de la société ELIS et de prendre en compte les perspectives démographiques prévues de nos deux communes.

Le SIVU a confié la maîtrise d'œuvre à IRH Ingénieur Conseil. Ce dossier a fait l'objet d'une demande au cas par cas préalable auprès de la DREAL des Pays de la Loire le 29/09/2017 et d'une réunion d'information le 05 octobre dernier avec votre service, les représentants de la DDTM, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Départemental, de l'EPTB.

M GAUDIN du cabinet IRH ingénieur conseil, vous a contacté à plusieurs reprises lors de la préparation de ce dossier.

Je reste, bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet.

Je vous remercie de la grande attention que vous porterez à cette demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président
Claude



